

Image not found or type unknown



SCI - Comptabilisation des charges et de la TVA

Par **Pax_Romana**, le **03/08/2017** à **21:23**

BONJOUR **marque de politesse**[smile4]
Quel est le traitement comptable des charges et des acquisitions d'éléments d'actifs immobilisés dans une société civile immobilière (SCI) soumise à l'Impôt sur le Revenu et exonérée de TVA ?
Devrait-on comptabiliser ces charges et ces actifs HT ou TTC ?
Je vous remercie pour votre réponse.